

Pour la dixième année l'ARSATESE (Association Régionale des SATESE et CATER) du bassin Adour Garonne organise un essai inter « laboratoires de terrain » ayant pour objet la comparaison des mesures sur site du pH, de la conductivité, de l'oxygène dissous, du potentiel rédox, du chlore libre et du chlore total, avant et après prélèvement. Le prélèvement et les mesures sont réalisés sur une eau usée en sortie de station d'épuration, sur une eau naturelle superficielle et/ou sur une eau de consommation et/ou sur une eau de piscine.

Cette inter comparaison est une opération exclusive qui permet d'estimer la véracité (justesse et fidélité) des mesures sur site ainsi que l'influence du prélèvement. Elle se distingue donc des essais BIPEA ou AGLAE réalisés dans des conditions de laboratoires par le fait qu'elle inclue la variabilité des mesures due aux effets « matériau analysé », « appareils », « milieu » et « méthode et durée de prélèvement ».

Cette opération s'inscrit tout particulièrement dans le cadre d'une démarche qualité.

Elle doit également constituer un prolongement du système d'habilitation mis en place dans le cadre du prélèvement des eaux superficielles.

L'opération est réalisée avec le concours technique M. CAILLAUD, statisticien qui préside la commission de normalisation AFNOR sur le contrôle de la qualité des eaux.

Cette démarche a également pour objectif l'échange d'expérience par la confrontation des pratiques et des matériels. Ainsi, même si la diffusion des résultats est anonyme, le document final indique la nature du matériel utilisé par chaque organisme de mesure. Avec l'autorisation de la structure concernée, l'association peut alors mettre en contact les uns et les autres sur simple demande.

Réservée à des organismes publics intervenant à l'échelle départementale dans le domaine de l'eau, la diffusion de cette lettre se fait à un niveau national. Nos capacités d'accueil sont toutefois limitées par la nature même de l'opération, à savoir faire une mesure simultanée en un point unique. Aussi, nous limiterons le nombre d'organismes participant à 30, et les premiers à s'inscrire seront prioritaires.

En 2016, les essais se dérouleront à nouveau dans la Haute Garonne durant la journée du **JEUDI 2 JUIN**.

Le rendez vous est fixé à 9h30 sur la station d'épuration de Grenade (plan ci-joint):

- la matinée sera consacrée aux mesures sur une eau usée, sur une eau de consommation et sur une eau de piscine.

- l'après midi qui se déroulera le long du canal des deux mers à Castelnau d'Estrétefonds permettra de faire les essais sur une eau superficielle (fin prévue à 16h30).

Vous retrouverez le tarif de cette journée dans le bulletin d'inscription ci-joint.

Si vous souhaitez participer à cette opération, merci de répondre dans les meilleurs délais (**avant le 20 mai**).

L'ARSATESE Adour-garonne centralise les inscriptions, merci de les transmettre à

*Fabrice LALANNE-JOUANDET*

*SATESE47*

*Tel : 05 53 69 44 28*

*06 07 99 57 99*

*Courriel : [fabrice.lalanne@lotetgaronne.fr](mailto:fabrice.lalanne@lotetgaronne.fr)*

Le SATESE/LDE31 se charge de l'organisation matérielle de ces journées : pour toute question logistique, vous pouvez donc joindre aux coordonnées ci-après

*Flavien CHASTANET*

*SATESE31*

*Tel : 05 62 10 49 38*

*07 88 17 54 15*

*Courriel : [flavien.chastanet@cd31.fr](mailto:flavien.chastanet@cd31.fr)*

Pièce jointes : Protocole de mesure  
Plan des sites  
Bulletin d'inscription